



Hommage à Aimé Césaire au Panthéon [Paris], photographie de Brice Noreh, 2011.

FEMMES ET HOMMES POLITIQUES

PARITÉ, DIVERSITÉ, ÉGALITÉ



Portraits de France, recueil de 318 biographies de personnalités, 2021.

Portraits de France

Initié par le président de la République Emmanuel Macron et la ministre déléguée à la Ville Nadia Hai, le recueil « Portraits de France » se compose de 318 notices biographiques de personnalités issues de toutes les diversités territoriales, de tous les récits migratoires, et qui, en choisissant la France, ont participé à l'écriture du récit national. Le recueil a été conçu par un conseil scientifique composé de chercheurs, responsables associatifs, auteurs, journalistes, directeurs de musées ou d'institutions publiques, personnalités de sensibilités diverses et rédigé par des chercheurs et spécialistes. L'objectif est de proposer aux élus des ressources pour pouvoir nommer des rues, établissements et équipements publics en hommage à ces femmes et ces hommes pour ainsi les intégrer aux espaces publics comme dans la mémoire collective.

La France est une terre de diversité. En témoignent son histoire sur le temps long, sa présence sur tous les continents, les origines multiples des Français comme le parcours de certains de ses représentants politiques qui, par leurs combats, ont œuvré pour permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans la société et de jouir de droits civiques et politiques égaux. C'est de cette lutte pour l'égalité, de ces combats politiques et militants et de ces engagements citoyens que rend compte cette exposition.

Des premières conquêtes pour bâtir un empire colonial jusqu'aux territoires et départements d'outre-mer actuels, des vagues d'immigration européenne aux diasporas du monde entier, la France a, au fil des siècles, embrassé cette diversité avant même que ces présences ne deviennent visibles dans l'espace politique. Le combat de celles et ceux venus d'ailleurs se double de celui pour la mixité, la parité et l'égalité homme/femme qui, depuis deux siècles, n'a de cesse de lutter pour une juste représentation des femmes dans l'espace public et citoyen, comme dans les engagements politiques. Les apports des migrations successives et l'omniprésence des personnes originaires des espaces coloniaux et ultramarins, la lutte pour les droits des femmes et des immigrés ont marqué les générations et contribué à façonner la composition des élites politiques actuelles et des représentantes et représentants de la République.

Constitutifs du récit national et moteurs de changements dans la société, ces femmes et ces hommes politiques issus de toutes origines participent de notre identité collective. Cette exposition propose de rendre hommage aux femmes et aux hommes — parfois méconnus ou oubliés — qui se sont battus pour une société inclusive accueillant toutes les diversités, égalitaire et paritaire, en retraçant leur présence et leurs luttes, qui traversent l'histoire de la République, de la Révolution de 1789 et ses premiers balbutiements démocratiques à nos jours. Cette exposition est la quatrième d'un programme de valorisation des récits de la diversité au sein de la République et elle s'inscrit dans la continuité du recueil **Portraits de France**, et des **expositions « Artistes & diversités en France »**, « **Sport & diversités en France** » et « **Les troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales** » pour valoriser des femmes et des hommes aux parcours exceptionnels qui, par leur apport, ont construit la France contemporaine.



« Marche pour l'égalité et contre le racisme », affiche, 1983.



Bureau de vote pour les élections générales et le référendum [Paris], photographie d'Albert Hartlingue, 1945 (octobre).



Club des femmes patriotes dans une église, dessin à la plume et à l'encre de Chine signé Chérieroux, 1793.



Premier congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne organisé par Présence africaine à l'initiative du sénateur Alioune Diop [Paris] (sont présents au congrès Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire), photographie, 1956.



Les expositions « Artistes & diversités en France », 2016, « Sport & diversités en France », 2016 et « Les troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales », 2017.

Expositions

Le Groupe de recherche Achac conçoit des expositions qui valorisent une histoire de France riche de ses diversités. Les expositions « Artistes de France » (2018), « Les troupes coloniales dans les deux guerres mondiales » (2017) et « Sport & diversités en France » (2016) rendent hommage aux figures venues des quatre coins du monde et qui ont, à leur manière, par leur créativité, leurs exploits et leur engagement, contribué au rayonnement de la France et à l'écriture de son histoire. Ces expositions, dans une démarche de transmissions des savoirs, rappellent le souvenir de celles et ceux qui se sont illustrés et ont fait de la France une nation plurielle. Cette exposition s'inscrit dans cette dynamique.

« Ce travail de mémoire n'est pas une réécriture de notre histoire commune mais un enrichissement et une reconnaissance, en redonnant leur place à tous les enfants de la République et en continuant de l'écrire avec ce que la France est aujourd'hui, c'est-à-dire une nation une et indivisible, mais aussi riche de sa diversité. »

Nadia Hai, ministre déléguée à la Ville, mars 2021



Représentants du peuple en mission : les députés Honoré-Gabriel Riquetti de Mirabeau, Jean-Baptiste Belley, Jean-Baptiste Mills, François Omer Granet, gouache découpée signée Jean-Baptiste Lesueur, non daté (c. 1794-1797)

PREMIÈRES FIGURES, PREMIERS ENGAGEMENTS

1789-1815



« Les Droits de la femme. A la Reine » [Paris], texte signé par Olympe de Gouges, monographie imprimée, 1791.

Adoptée en 1789 par l'Assemblée nationale réunie à Versailles par la convocation des états généraux, la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » modifie en profondeur la représentation de la Nation en mettant fin au régime féodal et en consacrant l'égalité citoyenne. Il faudra toutefois attendre 1794 pour que celle-ci soit étendue « aux hommes de couleur », alors que les femmes restent exclues de toute représentation politique et d'un égal accès aux droits civiques. **L'abolition de l'esclavage (1794)** et l'acquisition de droits politiques égaux sont au cœur d'un vif combat politique qui divise la Nation. Au sein des colonies, des indépendantistes, à l'image de l'Afro-Caribéen Toussaint Louverture, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député **Jean-Baptiste Belley**, revendiquent cette liberté comme base nécessaire à la fondation d'une « société multiraciale », en métropole comme dans les colonies. La prise de pouvoir par Napoléon Bonaparte en 1799 met un terme à ce mouvement d'émancipation, le Premier consul rétablissant l'esclavage en 1802. Dès 1806, le Premier Empire réinstalle rapidement des mesures ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole ».

Grandes perdantes de la Révolution malgré leur implication, les femmes essaient sans succès de s'assurer une voix à l'Assemblée et sont mises à l'écart des transformations institutionnelles. L'engagement d'Olympe de Gouges, rédactrice de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en 1791 donne le ton, tout comme le combat pour l'égalité d'**Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt** ou de Pauline Léon, qui militent pour que les femmes puissent intégrer la garde nationale et les bancs des assemblées. Leurs positions et revendications pour l'égalité entre les sexes — radicales à l'époque —, en font les ennemies de nombreux révolutionnaires moins progressistes. Pour leur engagement et leur mobilisation, beaucoup d'entre elles seront guillotonnées ou internées en asile. Avec la Révolution française, commence ainsi le long combat pour l'égalité et la diversité dans l'espace politique et citoyen.

PORTRAIT

Anne-Josèphe THÉROIGNE DE MÉRICOURT (1762-1814)

Née en 1762 au sud de Liège (Belgique), elle rejoint Paris le 11 mai 1789, attirée par les promesses de liberté et d'égalité. Elle prend part aux débats de l'Assemblée nationale et soutient la création de clubs patriotiques mixtes et féminins. Elle défend l'expansion des droits civiques, l'abolition de l'esclavage et le droit des femmes de porter des armes ou de se présenter aux élections. Son frère la fait interner dans un asile en 1794, ce qui lui permet d'éviter la guillotine. Elle décède le 9 juin 1817, oubliée de tous, après vingt-trois ans d'internement.



Portrait de femme, autrefois identifiée comme Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, huile sur toile signée Pierre-Nicolas Selles, 1793.

PORTRAIT

Jean-Baptiste BELLEY (1747-1805)

Né sur l'île de Gorée (Sénégal) entre 1747 et 1755, il est vendu comme esclave et déporté à Saint-Domingue. Enrôlé dans l'armée, sa carrière militaire lui vaut d'être affranchi. Il est élu représentant à la Convention en 1793. Premier député français d'origine africaine, il contribue à la Constitution de l'An III et à l'abolition de l'esclavage. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il lutte contre les partisans du rétablissement de l'esclavage. Il rentre à Saint-Domingue en 1797. Le coup d'état napoléonien en 1799 entraîne sa déportation en France, où il meurt le 6 août 1805.



Portrait de Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Domingue, huile sur toile signée Anne-Louis Girodet, 1797.



« Les Mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance, c'est la seule vertu qui fait la différence », estampe, 1794.

L'abolition de l'esclavage (1794)

L'Assemblée nationale, influencée par les lobbys des colons, ne prend pas position en faveur de l'abolition au regard de la défense de leurs intérêts économiques : l'exploitation des ressources coloniales constitue en effet un enjeu économique majeur. Les députés de Saint-Domingue, Jean-Baptiste Belley, Jean-Baptiste Mills et Louis-Pierre Dufay, inversent le rapport de force par leurs interventions et la Convention proclame l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794. Les tenants de l'esclavage (notamment les colons) et l'administration locale s'opposent à l'application du décret dans certaines colonies. Napoléon Bonaparte rétablira l'esclavage en 1802.



Toussaint Louverture, estampe signée Nicolas-Eustache Maurin, 1832.

« Les femmes ont les mêmes droits naturels que les hommes et en conséquence, il est souverainement injuste que nous n'ayons pas les mêmes droits dans la société. »

Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, 1790



« Moi libre aussi », d'après des dessins de Louis-Simon Boizot, estampe signée Louis Darcis, 1794.



Louis-Napoléon Bonaparte annonçant sa libération à Abd el-Kader au château d'Amboise, le 16 octobre 1852, huile sur toile signée Ange Tissier, 1861.

LA FRANCE ENTRE DEUX RÉGIMES

1815-1871

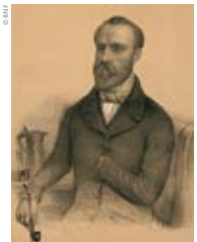
Dans la France de la Restauration, puis dans celle du Second Empire, l'autoritarisme succède aux timides tentatives de transformation et d'expérimentation de la période révolutionnaire et de la II^e République (1848) desquelles émergent des figures militantes comme Jeanne Deroin ou Pauline Roland. Les régimes monarchiques font face aux tentatives de déstabilisation et de coups d'État fomentés par des opposants républicains comme **Armand Barbès** ou Louis Blanc. En 1830, les Trois Glorieuses mettent fin au règne de Charles X (alors que la France s'engage dans une nouvelle politique coloniale avec la conquête de l'Algérie), puis en 1848, Louis-Philippe abdique face au soulèvement populaire impulsé par les Libéraux et les Républicains, qui proclament la naissance de la II^e République. L'affaire Cyrille Bissette révèle, dès 1823, la polarisation autour de la question de l'esclavage et des droits des hommes. La **seconde abolition de l'esclavage (1848)** — après celle de 1794 — est ratifiée par décret et s'impose dans tous les territoires, mettant fin à plus de deux siècles de pratiques esclavagistes. D'abord élu président de la République française au suffrage universel masculin en 1848, Louis-Napoléon Bonaparte devient « Empereur des Français » en 1852 à l'issue d'un plébiscite. Le Second Empire ne revient pas sur l'abolition mais une *culture coloniale* nouvelle s'imisce dans les imaginaires et prend forme dans une propagande d'État glorifiant l'Empire colonial, incarnée par les expositions universelles (comme à Paris en 1855 ou 1867) ainsi que dans le projet du Royaume arabe envisagé par Napoléon III.

À la lutte pour l'égalité des origines se conjugue une prise de conscience des inégalités de classes, exacerbées par l'industrialisation du pays qui fait émerger un prolétariat porteur de revendications égalitaires fortes. Les idées socialistes se développent sur le terreau du saint-simonisme avec les écrits de Karl Marx et Friedrich Engels mais aussi de la Franco-Péruvienne **Flora Tristan**, préparant les revendications de parité qui s'affirmeront au moment de la Commune en 1871, avec Louise Michel, personnalité emblématique de ce mouvement. Les premières formes d'organisation pré-féministes apparaissent, et notamment l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés ou le Comité de vigilance de Montmartre. Aucune femme n'est condamnée à mort à la suite des « événements », mais elles sont nombreuses à être emprisonnées, déportées ou condamnées aux travaux forcés au regard de leur engagement.



« Victor Schoelcher », caricature signée Gill, Les Hommes d'aujourd'hui, 1879.

PORTRAIT



Armand Barbès. Représentant du Peuple, estampe signée Deshayes, non datée.

Armand BARBÈS (1809-1870)

Né à Pointe-à-Pitre en 1809 et installé à Paris en 1832, il intègre plusieurs groupes révolutionnaires et prépare un coup d'État avec Louis Blanc. Le 12 mai 1839, avec 400 insurgés, il occupe brièvement l'Assemblée, l'Hôtel de ville et le Palais de Justice : il est arrêté et condamné à mort. Sa peine est commuée en détention perpétuelle grâce à Victor Hugo. Libéré en 1848, il est élu député et tente, le 15 mai 1848, de constituer un gouvernement insurrectionnel. Arrêté et à nouveau condamné à perpétuité, il sera amnistié en 1854 et s'exilera aux Pays-Bas jusqu'à sa mort en 1870.



Épisode des Trois-Glorieuses : femme brandissant un drapeau et combattants sur une barricade, dessin à la plume, c. 1830-1831.

« Les progrès sociaux et changements de période s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté ; et les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes. »

Charles Fourier, 1846

PORTRAIT

Flora TRISTAN (1803-1844)

Née à Paris en 1803, cette féministe et militante socialiste franco-péruvienne lutte pour l'amélioration des conditions de travail de la classe ouvrière et pour l'indépendance et la reconnaissance du travail des femmes. En 1843, elle publie *L'Union ouvrière*, cinq ans avant le *Manifeste du parti communiste*, dans lequel elle affirme « l'union universelle des ouvriers et ouvrières qui aurait pour but de constituer la classe ouvrière ». Morte prématurément en 1844, elle est une figure majeure du combat social et égalitaire du XIX^e siècle.



« Madame Flora Tristan », dessin, La Galerie de la Presse, de la littérature et des Beaux-Arts, 1840.



L'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, huile sur toile signée François-Auguste Biard, 1849.

La seconde abolition (1848)

Suite aux Journées de révoltes de 1848 et à l'abdication de Louis-Philippe, un gouvernement provisoire de la République est formé. Victor Schoelcher, à la tête de la commission pour l'abolition de l'esclavage, s'emploie à définir les contours d'une société post-esclavagiste. Après d'âpres négociations, le décret d'abolition est signé par le gouvernement provisoire le 27 avril 1848. Il est appliqué dans toutes les colonies et possessions françaises deux mois après sa promulgation, « libérant » ainsi près de 250.000 esclaves noirs ou métis qui, depuis des décennies, s'étaient engagés dans des révoltes et combats pour la liberté.

« En vérité, je ne croyais pas qu'il serait si long et si difficile de tuer l'esclavage sous la République. »

Victor Schoelcher, 1^{er} mai 1848



« Les femmes ! Au gouvernement provisoire et au peuple français - [pour le vote et la participation des femmes à l'élection de l'Assemblée constituante], affiche, 1848.



La Montagne. Portrait collectif de seize représentants à leurs bancs de l'Assemblée sur deux rangs, estampe signée Buffet, 1848.



Femmes de la Commune à la prison de Satory [Versailles] (Mise en scène des prisonnières de la Commune de Paris, pour montrer leurs bonnes conditions de détention. En réalité, les bustes et les visages ont été rajoutés sur des modèles posant pour l'occasion. On y reconnaît Louise Michel, Léontine Suétens ou encore Hortense David), photomontage d'Eugène Appert, 1871.

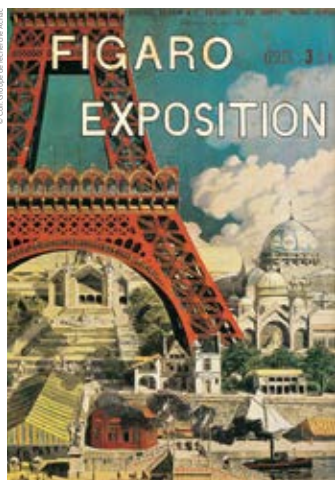
PORTRAIT



Elisabeth Dmitrieff, photographie, non datée (c. 1871).

Élisabeth DMITRIEFF (1851-1910 ou 1918)

Née en 1851 dans l'Empire russe, cette militante socialiste émigre en 1868 en Suisse. Karl Marx l'envoie à Paris au début de la Commune où elle participe à la direction de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, une des premières organisations féministes en France. On la retrouve sur les barricades pendant la « Semaine sanglante » en 1871. Elle parvient à gagner Genève, puis la Russie en octobre 1871 où elle terminera sa vie dans la peur que son passé révolutionnaire ne resurgisse. Elle est graciée par la France en 1879 mais ne l'apprendra jamais.



« Exposition universelle de Paris », couverture de presse, *Figaro Exposition* [numéro spécial de l'Exposition universelle], 1889.



« Philippe Grenier, premier député musulman de l'histoire de France », couverture de presse, *Le Petit Journal*, 1897 [24 janvier].



« Réunion du comité des femmes candidates à la députation : Renée Marçel, Léonie Rouzade, Maria Deraismes, Emilie Sainte-Hilaire et Louise Barberousse », couverture de presse, *La Petite Presse*, 1885 [25 septembre].

LES PREMIERS TEMPS DE LA III^e RÉPUBLIQUE

1871-1900

La III^e République se construit dans l'amertume de la défaite française contre la Prusse en 1870. La Commune de Paris et ses aspirations sociales sont violemment réprimées lors de la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871 — qui fera près de 20.000 morts — tout comme la révolte de Mokrani en Algérie en 1871, insurrection qui mobilise près d'un tiers de la population algérienne. Les acteurs de ces mouvements sont déportés le plus loin possible de la métropole, par exemple en Nouvelle-Calédonie où ils sont soumis aux travaux forcés ; d'autres décident de fuir à l'étranger pour éviter l'internement ou la déportation, comme la communarde russe **Élisabeth Dmitrieff**. Alors que le territoire ultramarin français ne cesse de croître et que l'Asie est plus proche que jamais avec la construction du canal de Suez (1869), l'entreprise coloniale de la III^e République s'accompagne d'une systématisation des inégalités raciales dans les colonies. L'Europe se partage les zones d'influence en Afrique à la conférence de Berlin (1885) pendant que les foules européennes se pressent pour voir les « sauvages » exhibés lors des expositions universelles et coloniales de 1878, 1889 ou 1900 ou au jardin d'acclimatation de Paris.

À cette époque d'expansion coloniale, la France devient paradoxalement, et notamment **Paris, carrefour du monde arabe**, accueillant des militants qui s'organisent pour réformer l'Empire ottoman. En 1887, la République impose le Code de l'indigénat dans ses colonies, distinguant les citoyens français des sujets français, qui sont privés de la majeure partie de leurs libertés et de leurs droits politiques, amorçant ainsi une justice à deux niveaux. La première loi sur la naturalisation (1889) marque de façon durable la frontière entre les citoyens et les exclus de la politique : les étrangers, les colonisés et les femmes. Exception à la règle, le Cubain **Severiano de Heredia** est élu député de Paris en 1881. L'opposition à la pensée dominante est imperceptible et n'est relayée que par quelques élus et savants issus des colonies ou par les militants communistes, alors que les femmes sont toujours maintenues en lisière de la vie politique et militante. Si en 1891 est créée la Fédération française des sociétés féministes, celle-ci réunit avant tout des associations philanthropiques pour aider les démunis et peu de mouvements radicaux.

Paris, carrefour du monde arabe

Alors que la France élargit son influence au Maghreb et au Proche-Orient, Libanais, Syriens, Arméniens, Égyptiens et autres populations de l'Empire ottoman affluent dans l'Hexagone. Ils créent des journaux, des partis politiques, organisent des congrès, ou dénoncent la politique répressive de l'Empire ottoman à l'égard des peuples arabes et des minorités culturelles et religieuses. Il s'agit d'une génération influencée par les courants du socialisme, qui pousse aux réformes dans le monde arabe et ottoman et fait de Paris l'une des capitales arabo-orientales en Occident.



Le Journal d'Abou Naddara (support d'information du nationalisme égyptien, Paris), imprimé, 1892.

PORTRAIT

Severiano DE HEREDIA (1836-1901)

Né en 1836 à Cuba dans une famille de « gens de couleur libres », il fait ses études en France et obtient la nationalité par décret en 1870. En 1873, il est élu au Conseil municipal de Paris puis en devient le président pour une année en 1879, avant d'être élu député en 1881. Nommé ministre en 1887 (premier ministre d'origine afro-caribéenne en France), il lutte notamment pour réduire la journée de travail en usine à dix heures pour les moins de 12 ans. Il perd les élections législatives suivantes et se retire de la scène politique en 1893.

« Severiano de Herédia », caricature signée Gill, *Les Hommes d'aujourd'hui*, 1892.



« Peut-être que les femmes aiment les révoltes. Nous ne valons pas mieux que les hommes mais le pouvoir ne nous a pas encore corrompues. »

Louise Michel, 1870



Visiteurs officiels sur la place de la Concorde lors de l'Exposition universelle [Paris], vue stéréoscopique (détail), 1900.



Manifestation des suffragettes [Paris], photographie de l'Agence Rol, 1914.



« Colonisateurs. L'Algérie aux Algériens », dessin signé Grandjouan, L'Assiette au beurre, 1903 [9 mai].

LA BELLE ÉPOQUE ET LES COMBATS DU SIÈCLE

1900-1920

Au début du XX^e siècle, la France de la III^e République étend son empire colonial et n'a d'autre rival que l'Empire britannique. Le général Mangin propose en 1910 la formation d'une armée en Afrique capable de vaincre l'Allemagne, la « Force noire ». L'idée porte ses fruits malgré les protestations de députés socialistes comme Jean Jaurès ou **Hégésippe Jean Légitimus**. La politique d'expansion coloniale commence à être soutenue par l'opinion publique, même si on trouve des critiques virulentes dans les rangs de l'extrême-gauche et dans des journaux satiriques et anarchistes comme *L'Assiette au beurre*. De nouveaux rapports de force voient le jour après la Première Guerre mondiale. La France a fait participer tout son Empire à l'effort de guerre et les colonisés espèrent voir leurs engagements reconnus par la métropole et obtenir des droits égaux. En 1919, l'émir Khaled revendique sans succès l'égalité juridique et politique pour les Algériens alors que le député **Blaise Diagne** obtient dès 1916 la pleine citoyenneté pour les conscrits habitant les « Quatre Communes » au Sénégal (mais pas dans le reste de la colonie, ni en Afrique-occidentale française [A.-O.F.]). En l'absence de réformes majeures, l'anticolonialisme militant sort renforcé de la guerre ; il est porté par des étudiants et des travailleurs installés en métropole comme l'Indochinois Hô Chi Minh, les nationalistes chinois du mouvement Travail-Études, ou des étudiants et militants originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, des Antilles, de Madagascar et de La Réunion.

Dans le même mouvement, les femmes réitèrent leurs revendications pour une égalité civique et politique après avoir été omniprésentes dans les usines, les campagnes ou les services sanitaires pendant la guerre. En Grande-Bretagne, l'action de l'Union sociale et politique des femmes (créée en 1903) et les grandes manifestations de 1910 aboutissent au droit de vote pour les femmes de plus de 30 ans en 1918 — comme en Allemagne en 1919 et aux États-Unis en 1920. En France, alors qu'**Hubertine Auclert** et Madeleine Pelletier se sont présentées aux élections législatives pour « provoquer » l'opinion publique dès 1910, l'Union française pour le suffrage des femmes ne parvient pas à briser le plafond de verre. Au lendemain de la guerre, en 1919, le droit de vote des femmes est entériné par l'Assemblée nationale (344 voix contre 97) sur proposition d'Aristide Briand, mais le Sénat rejette ce projet deux ans plus tard (156 voix contre 134). L'immobilisme domine cette période d'après-guerre.

PORTRAIT



Blaise Diagne, premier député africain élu au Parlement français [Sénégal], photographie, 1914.

Blaise DIAGNE (1872-1934) et Hégésippe Jean LÉGITIMUS (1868-1944)

Né sur l'île de Gorée (Sénégal), Blaise Diagne est élu député en 1914. Il est le premier député noir originaire d'Afrique de la III^e République et sera sous-secrétaire d'État aux colonies (1931-1932). Son élection soulève au Sénégal un enthousiasme comparable à celui qui avait accompagné la victoire de Hégésippe Jean Légitimus en Guadeloupe seize ans plus tôt. Surnommé le *Jaurès noir*, ce dernier est né en 1868 à Pointe-à-Pitre et participe à la fondation du mouvement socialiste de Guadeloupe. Il est quant à lui le plus jeune député de l'Assemblée nationale en 1898, lorsqu'il est élu à l'âge de 30 ans.



Hégésippe Jean Légitimus, député de la Guadeloupe devant le Sénat [Paris], photographie de l'Agence Rol, 1912.

PORTRAIT



Hubertine Auclert, militante féministe, photographie, 1910.

Hubertine AUCLERT (1848-1914)

Née dans l'Allier en 1848 dans une famille républicaine, elle grandit sous le Second Empire qui considère les femmes comme « mineures » à vie. Suffragette, féministe et activiste politique, elle revendique l'autonomie, l'égalité des droits civiques et politiques et milite en faveur des droits des femmes arabes après avoir vécu en Algérie. Elle veut se présenter aux élections législatives en 1910 mais essuie un refus de l'administration. Elle prend position pour la féminisation de la langue, estimant que l'invisibilité dans le dictionnaire contribue à l'invisibilité dans le Code civil.



« Suffragettes envahissant un bureau de vote et s'emparant d'une urne » [Paris], couverture de presse, *Le Petit Journal*, supplément illustré, 1908 [17 mai].

« Nous nous dressons à l'heure actuelle pour défendre les intérêts de ces affranchis d'hier, qui sont vos exploités d'aujourd'hui. »

Hégésippe Jean Légitimus, 1899

L'Assiette au beurre

Cet hebdomadaire satirique illustré — fondé par Samuel-Sigismond Schwarz, un immigré polonais naturalisé français — paraît dès 1901. De tendance anarchiste, il est résolument transgressif et s'attaque aussi bien aux hommes politiques, à l'administration coloniale qu'aux artistes ou encore à l'Église. Tous les sujets d'actualité — même les plus tabous de l'époque — sont traités et leurs protagonistes caricaturés. Les dessinateurs invités à s'exprimer dans ses colonnes y critiquent le militarisme, le colonialisme, l'armée, le cléricisme ou les conditions de travail des ouvriers.



« Hégésippe Jean Légitimus », caricature signée Léal da Camera, *L'Assiette au beurre*, 1901 [6 mars].

« Je n'ai pas l'air d'une asservie, comme les autres femmes, évidemment, je suis née plusieurs siècles trop tôt. »

Madeleine Pelletier, 16 septembre 1914



Introduction du vote secret : les isolements [France], photographie d'Albert Harlingue, 1913.



Deuxième congrès panafricain (Paris), photographie de l'agence Meurisse, 1921.

LE TEMPS DES ENGAGEMENTS ET DES RÉFORMES

1920-1944

Malgré la fermeture progressive des frontières à l'immigration au milieu des années 1920 et la montée de la xénophobie, la France est toujours perçue comme une terre d'accueil, de mixité et de diversité. C'est l'un des rares pays au monde qui donne sa chance à des personnes issues des colonies et de l'immigration, comme les artistes Joséphine Baker ou Habib Benglia, les écrivains et penseurs René Maran, Aimé Césaire ou Claude McKay, qui intègrent l'*intelligentsia*, ou les représentants d'outre-mer qui deviennent députés ou membres de plusieurs gouvernements, à l'image de **Gratien Candace** et **Auguste Brunet**. Sur cette période des « Années folles », tenue par le maintien d'un ordre moral conservateur attaché aux traditions, souffle néanmoins un vent de liberté. Les femmes peinent à conserver la place qu'elles avaient acquise pendant la guerre et à en tirer des bénéfices sur le plan politique. Pour les ultramarins, la période oscille entre intégration et persistance des discriminations.

En 1926 est inaugurée la Grande Mosquée de Paris, tant symbole d'une volonté de soutenir un Islam sous l'emprise coloniale que signe de la reconnaissance par la France du sacrifice des soldats musulmans durant la Grande Guerre. À partir des années 1930, l'Hexagone est frappé par la Grande Dépression et confronté aux vagues d'immigration d'Espagnols et d'Italiens qui, conjuguées à l'arrivée des Arméniens et des juifs d'Europe centrale, continuent d'alimenter la xénophobie des Français. En 1932, la « loi protégeant la main-d'œuvre nationale » est votée par le Parlement, alors qu'au même moment Raphaël Élizé, né en Martinique, est élu maire de Sablé-sur-Sarthe. Cette loi limite la présence des travailleurs étrangers dans les entreprises par un quota fixé à 10 % et provoque des expulsions massives d'immigrés. Le Front populaire (1936) avec Léon Blum comme chef du gouvernement issu d'une coalition de gauche, nomme trois femmes sous-secrétaires d'État — **Irène Joliot-Curie**, **Suzanne Lacore** et **Cécile Brunschvicg** — alors qu'elles n'ont toujours pas le droit de vote. La même année, l'Assemblée nationale accepte le droit de vote des femmes mais le Sénat refuse une nouvelle fois. Irène Joliot-Curie démissionne au bout de trois mois : ni elle ni ses collègues n'ont droit à la parole au Palais Bourbon. Une décennie plus tard, le droit de vote des femmes sera enfin entériné par le gouvernement provisoire de la République en 1944, après la parenthèse vichyste.

PORTRAIT

Irène JOLIOT-CURIE (1897-1956), Suzanne LACORE (1875-1975) et Cécile BRUNSCHVICG (1877-1946)

La nomination, par le Front populaire en 1936, de trois femmes au gouvernement — la socialiste Suzanne Lacore, la scientifique Irène Joliot-Curie et la féministe Cécile Brunschvicg — souligne le retard de la France sur les droits accordés aux femmes. Si la nomination de trois sous-secrétaires d'État représente une formidable avancée, les femmes ne peuvent cependant toujours pas voter, ni être élues alors que des pays comme le Royaume-Uni, la Turquie ou les Philippines ont ouvert la marche. Après la démission du gouvernement en 1937, aucune femme ne sera plus ministre avant 1947.

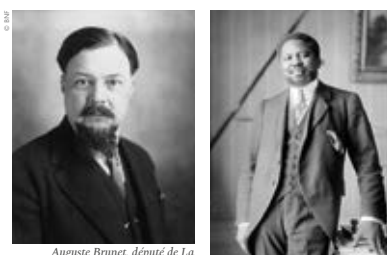


« Mesdames du parlement », couverture de presse, Voilà, 1936 [13 juin].

« **Votre présence seule signifie beaucoup de choses.** »

Léon Blum à Suzanne Lacore, 1936

PORTRAIT



Auguste Brunet, député de La Réunion, photographie de presse de l'agence Meurisse, 1929.

Gratien Candace, député de la Guadeloupe, photographie, 1920.

Gratien CANDACE (1873-1953) et Auguste BRUNET (1878-1957)

Gratien Candace (député de la Guadeloupe de 1912 à 1942) et Auguste Brunet (député de La Réunion de 1924 à 1942) seront tous deux sous-secrétaires d'État aux Colonies. Le poste est traditionnellement « réservé » aux élus des outre-mer, en signe de leur « intégration » visible dans les structures de la République. Gratien Candace est un représentant de l'Empire français au moment de son apogée ; Auguste Brunet, fils de député, représente la force de reproduction d'une élite sociale sur laquelle s'appuie l'entreprise coloniale. Malgré leurs différences politiques, les deux élus voteront les pleins pouvoirs à Pétain en 1940.



Visitez l'Exposition coloniale internationale (Paris), affiche signée Dransy, éditée par Vercasson pour les chemins de fer français, 1931.



Louise Weiss lors d'une manifestation pour le droit de vote des femmes à l'Exposition internationale des arts et techniques (Paris), photographie de presse, 1937.

« **Tous les ressortissants des territoires d'outre-mer ont la qualité de citoyens au même titre que les nationaux français de la métropole ou des territoires d'outre-mer.** »

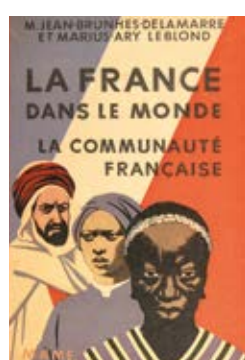
Loi dite « Lamine-Gueye », 25 avril 1946



Une école arménienne. Camps Oudô [Marseille], carte postale de Llorca, 1925.

L'arrivée des Arméniens

Le génocide des populations arméniennes de l'Empire ottoman en 1915 par les militaires turcs est le dramatique point de départ d'un exode massif de réfugiés vers l'Europe ou les Amériques. On estime que 70.000 Arméniens affluent entre 1919 et 1930. Les « apatrides » se fixent dans la vallée du Rhône et à Paris. L'absence de perspective de retour au pays et leur installation en communautés très solidaires a favorisé leur représentation politique au niveau local, notamment à Marseille, et leur intégration dans la communauté nationale.



« La France dans le monde. La communauté française », couverture du livre de Jean Brunhes Delamarre et Marius Ary Leblond, 1946.



Ceux qui votent ! Celles qui ne votent pas... affiche signée Théo Roger, éditée par l'Union française pour le suffrage des femmes, 1928.



Deux femmes devant les affiches électorales avant de voter pour la première fois lors des élections municipales [Paris], photographie, 1945.

PORTRAIT



Nafissa Sid Cara, secrétaire d'État aux Affaires musulmanes, se rendant au Conseil des ministres [Paris], photographie, 1959.

Nafissa SID CARA (1910-2002)

Née en 1910 à Saint-Arnaud (Algérie), elle est élue députée en 1958 dans la deuxième circonscription d'Alger-banlieue et nommée, l'année suivante, secrétaire d'État chargée des Questions sociales en Algérie et de l'Évolution du statut personnel de droit musulman, devenant la première femme membre d'un gouvernement de la V^e République et la première secrétaire d'État de confession musulmane et d'origine algérienne. Encore en poste au moment de l'indépendance algérienne en 1962, elle attire l'attention du gouvernement sur le sort des suppléants algériens de l'armée française, les harkis.

« C'est en 1945 [...] Le choc que je ressentis devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de plusieurs milliers de musulmans, je ne l'ai jamais oublié. Là se cimente mon nationalisme. »

Kateb Yacine, 1984

LE TEMPS DES RUPTURES

1944-1962



Oui, le 28 septembre... affiche électorale signée J. Turpault, imprimerie du Secrétariat général de l'Afrique Equatoriale Française du Gabon, 1958.



« Eugénie Éboué, députée de Guadeloupe », photographie, Portraits et biographies des 33 femmes élues députées pour la première fois, 1945.

La Seconde Guerre mondiale a marqué une véritable rupture dans l'histoire sociale et politique de la France. Toutes et tous ont pris part à l'effort de guerre : les forces des colonies, les immigrés et les femmes. La République accorde enfin le **droit de vote aux femmes (1944)** présentes, encore une fois en première ligne, dans les usines, les champs et les services sanitaires. Cette génération est marquée par la première femme ministre, Germaine Poinso-Chapuis, députée du Mouvement républicain populaire (MRP) qui accède à des fonctions ministérielles à la Santé en novembre 1947. Elle déclare alors que *« l'immigration est nécessaire au redressement du pays »*. Au même moment, dans les colonies, un appel à la considération et à l'autonomie résonne. Des soulèvements en Polynésie animés par le leader indépendantiste **Pouvana'a a Oopa** aux répressions des émeutes de Madagascar en passant par l'Indochine où le Viêt-Minh proclame l'indépendance en septembre 1945, ou l'Algérie avec la répression du soulèvement de mai 1945 dans le Constantinois, les aspirations indépendantistes et autonomistes sont incarnées par des représentants politiques emblématiques qui portent la voix de leur peuple. En 1946, la départementalisation de « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane) comme l'abolition du Code de l'indigénat et la « loi Houphouët-Boigny » (11 avril 1946) supprimant le travail forcé en Afrique, engagent un processus de réformes qu'accompagne l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une nouvelle génération d'élus issus de l'Empire colonial, aux côtés de la première génération d'élus issue des réformes électorales de 1944-1945. En Algérie, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), créé en octobre 1946 par Messali Hadj, domine la vie électorale, mais les autorités françaises manipulent les élections de peur que celui-ci ne s'impose. Face au conservatisme des fonctionnaires, militaires et colons, les militants redoublent d'efforts et de mobilisation pour acquérir de nouveaux droits.

En une décennie, les mouvements politiques ultramarins font basculer l'édifice impérial, notamment après la défaite de Diên Biên Phu (1954), la fin des comptoirs indiens et la déroute de Suez (1956) ; ils préfigurent les indépendances tunisienne et marocaine et le début du conflit au Cameroun (1955) entre l'UPC et la France alliée aux élites locales légitimistes. Jusqu'à la fin des décolonisations, la situation politique est complexe, malgré une représentation électorale sans précédent mais au pouvoir politique limité — c'est dans ce contexte que **Nafissa Sid Cara** est la première femme originaire du Maghreb secrétaire d'État en 1959, jusqu'au choc du 17 octobre 1961, où une centaine de manifestants algériens sont tués au cœur de Paris.

Le droit de vote des femmes (1944)

Le droit de vote est « accordé » aux femmes par le Comité français de libération nationale. Ainsi l'ordonnance du 21 avril 1944 énonce que *« les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes »*. Le premier scrutin, qui permet aux femmes de voter et d'être candidates, est historique : ce sont les élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945 (une vingtaine de femmes seront élues maires puis 33 à l'Assemblée nationale). En 1946, le principe d'égalité des droits entre hommes et femmes est posé dans le préambule de la Constitution de la IV^e République. Mais, à partir des années 1950, beaucoup seront marginalisées par le système électoral de la IV^e République et le jeu des partis.



Premier vote des femmes aux élections municipales [Paris], photographie de Lapi, 1945.

PORTRAIT

Pouvana'a A OOPA (1895-1997)

Né le 10 mai 1895 à Huahine (Îles Sous-le-vent), homme politique et militant anticolonialiste polynésien, il est considéré comme le père du nationalisme tahitien. Son engagement lui vaut deux séjours en prison, en 1947 alors qu'il est député, puis en 1958. Il purge une peine de dix ans en métropole avant de retourner à Tahiti et y devenir sénateur en 1971. Le 10 janvier 1977, il meurt en pleine occupation des locaux de l'Assemblée territoriale, alors qu'il milite pour obtenir plus d'autonomie.



Pouvana'a a Oopa Tetuaapua au Congrès du Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (RDPT) [Papeete], photographie, 1954.



Ferhat Abbas et Mohammed Francis, députés de l'Algérie, devant la Chambre des députés [Paris], photographie, 1946.



« Mon pays, la France », couverture du livre de Bachaga Boualam (vice-président de l'Assemblée nationale), 1962.

« Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, 1949



Grève des travailleurs aux usines Renault lors des événements de Mai 68 [Boulogne-Billancourt], photographie de Janine Niepce, 1968.



Carte unique pour tous les immigrés, affiche de la Cimade, 1982.

INTÉGRATION ET REPRÉSENTATION

1962-1983



Une mère pied-noir et ses enfants rapatriés d'Algérie débarquant du « Ville d'Oran » [Marseille], photographie, 1962.

Les pieds-noirs rapatriés

Près de 1,3 millions de personnes sont rapatriées dans l'Hexagone après les indépendances en Afrique du Nord. La plus grande vague vient d'Algérie, d'où 800.000 à 900.000 pieds-noirs partent vers la France, quittant le pays où ils ont construit leur vie. D'abord considérés avec une certaine hostilité par les métropolitains, ils s'intègrent rapidement et contribuent à l'essor économique des territoires où ils s'installent. Leur vécu commun favorise leur formation en un groupe solidaire qui ne tarde pas à devenir une force culturelle et politique influente et un mouvement associatif actif jusqu'aux années 1990.

« **Personne ne se rappelle de cette histoire parce c'est une histoire qui concerne les Arabes. Et nous, nous avons oublié de la raconter.** »

Saïd Kebbouche, *Le Monde*, 2013

Les années 1960 marquent le renouveau des luttes féministes, mais cela n'impacte que faiblement leur présence à l'Assemblée nationale (1,7 % en 1962, 4 % en 1978 et 5,5 % en 1981, contre 2 % au Sénat en 1980 guère plus qu'en 1962 où elles étaient représentées à 1,9 %). Quelques rares figurent trouvent progressivement leur place dans les ministères, à l'image de **Françoise Giroud**, première secrétaire d'État à la Condition féminine en 1974. Le Mouvement de Libération des Femmes (MLF), créé en 1971, remet en cause le militantisme traditionnel et privilégie les manifestations et les pétitions. Le MLF va porter le combat pour la contraception et l'avortement, et le « Manifeste des 343 » en 1971 suivi du « procès de Bobigny » en 1972, au cours duquel quatre femmes sont jugées pour avoir avorté ou pour complicité d'avortement, font évoluer les positions sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dépénalisée par la « loi Veil » en 1975.

À la suite des indépendances, la France profite de la fin de la période de prospérité des Trente Glorieuses avant d'affronter la crise économique consécutive au choc pétrolier de 1973. L'Hexagone est alors une terre d'immigration pour les populations de ses anciennes colonies, pour les ultramarins via le Bumidom, pour les Algériens, Tunisiens ou Marocains mais aussi en premier lieu pour **les pieds-noirs rapatriés**. C'est aussi le cas pour les migrants portugais et espagnols, ainsi que pour les réfugiés, notamment les *Boat people* vietnamiens et les Iraniens fuyant la révolution islamique de 1979. En réaction à ces vagues migratoires se développe un sentiment xénophobe qui trouve son expression dans une nouvelle force politique, le Front national (FN), créé en 1972. Pour protester contre la stigmatisation des immigrés, **la Marche pour l'égalité et contre le racisme** traverse la France en 1983, un an avant l'élection au Parlement européen de dix députés FN. Un double processus — vague xénophobe et valorisation des immigrations — caractérise les années suivantes avec, d'un côté, les « clandestins de la République », population noire, maghrébine ou asiatique et, de l'autre, certains de leurs représentants, figures emblématiques d'une élite populaire et reconnue — comme le président du Sénat **Gaston Monnerville** dans les années 1960 — mais qui restent des exceptions au cours de ces deux décennies, durant lesquelles très peu de candidats issus des « diversités » (le terme s'impose alors) sont élus tant au plan local que national, à l'exception d'ultramarins, de descendants d'Arméniens ou de pieds-noirs.

PORTRAIT

Gaston MONNERVILLE (1897-1991)

Né en 1897 à Cayenne, il est député de Guyane de 1932 à 1940 et sous-secrétaire d'État aux Colonies de 1937 à 1938. C'est le premier homme politique guyanais à entrer au gouvernement. Artisan de l'abolition du bagne en Guyane et de la départementalisation de l'Outre-mer, en 1947, il est élu sénateur puis président du Conseil de la République (ancien Sénat), poste qu'il conserve jusqu'à la fin de la IV^e République. Il sera président du Sénat sous De Gaulle de 1959 à 1968 avant de devenir membre du Conseil constitutionnel.



Gaston Monnerville, président du Sénat, dans son bureau, photographie, non datée (c. 1965-1966).



« OUI », affiches de campagne de l'UDR (Union des Démocrates pour la République) pour le référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat [France], photographie, 1969.

PORTRAIT

Françoise GIROUD (1916-2003)

Née en 1916 en Suisse, elle est la fille d'un réfugié ottoman et d'une juive sépharade. Elle devient agent de liaison pour la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale puis milite contre la guerre d'Algérie et pour la cause des femmes. Engagée dans la presse, elle est directrice de rédaction du magazine *Elle*. En 1953, elle cofonde *L'Express* et dirige l'hebdomadaire jusqu'en 1974, date à laquelle elle devient secrétaire d'État à la Condition féminine. En 1979, elle fonde l'association Action contre la faim.



Françoise Giroud, secrétaire d'État à la Condition féminine, photographie, 1974.



Arrivée de la marche des Beurs [Paris], photographie de Pierre Verdé, 1983.

La marche pour l'égalité et contre le racisme (1983)

L'idée d'organiser une Marche pour l'égalité et contre le racisme sur le modèle des marches de Gandhi en Inde ou des Africains-Américains (1963) prend forme sous l'impulsion de militants qui soutiennent la cause des immigrés de la seconde génération et dénoncent la xénophobie et le racisme. Partie symboliquement de Marseille en octobre 1983 pour rejoindre Paris, cette manifestation, d'abord considérée comme marginale, suscite peu à peu l'attention du public, des médias et des politiques. Le 3 décembre 1983, cent mille personnes sont réunies à Paris.

« **La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente.** »

Françoise Giroud, *Le Monde*, 1983



Ma liberté, la contraception. Mon ultime recours, l'avortement. Mon choix, donner la vie. affiche de l'association Choisir la cause des femmes créée par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir, 1972.



Des milliers de femmes manifestent suite à l'appel du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) pour la Journée internationale des droits des femmes [Paris], photographie de Joël Robine, 1980.



Sur les Champs-Élysées, au lendemain de la victoire des Bleus [Paris], photographie de Marc Francotte, 1998.

ÉGALITÉ ET PARITÉ EN DÉBAT

1983-2005

La fin du XX^e siècle est marquée par de nombreux bouleversements : l'avènement d'internet et la tertiarisation de l'économie, l'effondrement du bloc soviétique et l'entrée de la deuxième génération issue de l'immigration sur le marché du travail. Ces changements orientent la société dans la recherche de libertés individuelles et d'une meilleure représentation démocratique. Dans le même temps, SOS Racisme — association fondée en 1984 par des proches du Parti socialiste comme Harlem Désir — s'organise pour faire barrière au Front national et dénoncer le racisme ambiant. Le 12 juillet 1998, près d'un million de personnes issues de « toutes les diversités de la Nation » exultent ensemble sur les Champs-Élysées lors de la victoire de la France à la Coupe du monde de football. C'est la victoire de la France *Black-Blanc-Beur*, qui fait de « ses différences une force ». Mais les oppositions politiques sur l'« intégration » et l'« assimilation » reviennent rapidement dans le débat public. Les attentats du 11 septembre 2001 et la campagne présidentielle de 2002 marquent le retour au premier plan des problématiques d'intégration et d'immigration alors même que la « loi Taubira » sur la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, tout juste adoptée, marque l'évolution du rapport de la France à l'histoire coloniale.

Alors que la mondialisation s'accélère, des associations et des militants, à l'image de **Gisèle Halimi**, cherchent à mettre la France face à ses contradictions : quelle liberté, quelle égalité, quelle fraternité si l'on ne prend pas en compte les multiples facettes qui composent l'identité française ? La tension sociale se cristallise autour des « banlieues » et des « jeunes des quartiers ». Ces nouvelles générations ont grandi en métropole dans des zones délaissées par l'État, à l'écart des centres-ville. Face à une société qui les ignore, les invisibilise et les discrimine, ils peinent à trouver leur place. En 2005, c'est l'embrasement. Après la mort de deux jeunes de 15 et 17 ans à Clichy-sous-Bois, des émeutes éclatent dans toute la France, révélatrices d'un pays qui peine à prendre en compte toutes ses diversités. Dans le même temps, ces deux décennies sont marquées par l'émergence d'élus issus des « diversités visibles » (terme qui émerge alors) tels Roger Bambuck, Lucette Michaux-Chevry, Azouz Begag ou **Kofi Yamgnane** ainsi que des femmes politiques de premier plan à l'image de Christiane Taubira, Nicole Questiaux, Édith Cresson, Edwige Avice, Yvette Roudy, Michèle Alliot-Marie ou Élisabeth Guigou.

PORTRAIT

Kofi YAMGNANE (1945)

Né au Togo en 1945, naturalisé français en 1975, il est élu conseiller municipal du village finistérien de Saint-Coulitz en 1983 puis maire en 1989. Cité comme symbole de l'« intégration réussie », on lui confie le secrétariat d'État à l'Intégration en 1991. Conseiller régional (1992-1997), conseiller général (1994-2007), vice-président de l'Assemblée départementale à partir de 2001, il sera député de 1997 à 2002. Il raconte son parcours atypique dans un livre *Mémoires d'outre-haine* (Locus Solus, 2021).



« Kofi Yamgnane, Breton de l'année », couverture de presse, *Armor Magazine*, 1990.



Les panneaux électoraux à cinq jours du premier tour des élections présidentielles [Toulouse], photographie d'Éric Cabanis, 2002.

La campagne présidentielle de 2002

La course à la présidentielle de 2002 a durablement marqué la vie politique française. La gauche plurielle manque son union — Christiane Taubira et Jean-Pierre Chevènement présentent leur candidature — aux côtés du socialiste Lionel Jospin. Contre toute attente, le premier tour est remporté par Jacques Chirac, candidat de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) à sa réélection, et Jean-Marie Le Pen, leader du Front national. Lors de l'entre-deux-tours, les responsables de gauche appellent à contrecœur à voter pour Jacques Chirac et la droite, et le 1^{er} mai plus d'un million de personnes défilent pour dire « non » au FN.

« Ce sens de la révolte contre tout ce qui me paraît injuste et m'a toujours habitée, [il] a joué un rôle important dans mon itinéraire politique. »

Yvette Roudy, *Travail, genre et sociétés*, 2002

Des portraits de femmes célèbres sont affichés sur la façade du Panthéon la veille de la Journée internationale des droits des femmes [Paris], photographie de François Guillot, 2002.



2 millions... de chômeurs, ce sont 2 millions d'immigrés de trop ! La France et les Français d'abord, affiche du Front national, 1986.

PORTRAIT



Gisèle Halimi au Sénat pour la Journée internationale des droits des femmes [Paris], photographie de Janine Niepce, 2004.

Gisèle HALIMI (1927-2020)

Née en Tunisie en 1927, elle défend des militants nationalistes du Front de libération nationale (FLN) dans les années 1960 alors que l'Algérie est encore française. Militante féministe, elle signe le « Manifeste des 343 » en 1971 réclamant le droit à l'avortement. Engagée à gauche, elle devient députée (1981-1984) puis ambassadrice de la France à l'Unesco puis à l'ONU. Elle s'éteint en 2020 après une vie passée à défendre la cause des femmes, des homosexuels et les luttes anticoloniales.



Des militants du Parti Radical de Gauche au meeting de Christiane Taubira, candidate aux élections présidentielles [Paris], photographie de Jean-Louis Gautreau, 2002.



Manifestation suite à l'appel de la coordination des collectifs de sans-papiers pour rouvrir les négociations avec les collectifs [Paris], photographie de Michel Gangne, 1997.

« J'aime les Nègres marrons, mais aussi tous les insurgés, rebelles, mutins, résistants et abolitionnistes de toutes les époques et de toutes les causes. »

Christiane Taubira, *L'Esclavage raconté à ma fille*, 2002



Manifestation pour la législation du mariage pour tous [Paris], photographie de Thomas Samson, 2013.

LE TEMPS DES RUPTURES, DIVERSITÉ ET PARITÉ ?

2005-2021



Les ministres Rachida Dati, Rama Yade et Nathalie Kosciusko-Morizet [Paris], photographie de Patrick Kovarik, 2003.



Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale et Fleur Pellerin, ministre de la Culture, participant à une émission de Radio France [Paris], photographie de Bertrand Guay, 2014.



Samia Ghali s'exprime lors d'une réunion de quartier dans le cadre de sa campagne électorale [Marseille], photographie d'Anne-Christine Poujoulat, 2008.

La crise des banlieues (2005) a marqué une rupture dans le rapport de la France à ses diversités. Le modèle *multiculturel* est critiqué au profit d'une logique *universaliste*. La République se dote néanmoins de lois pour promouvoir la **parité en politique** et des portefeuilles ministériels sont confiés à des personnalités issues de l'immigration comme autant d'exemples d'une « intégration réussie ». Les défis de la crise des *subprimés* en 2008, les attentats terroristes à répétition, la mondialisation, la crise des migrants, la désindustrialisation et la pandémie de Covid-19 ravivent les mêmes problématiques : racisme, xénophobie et repli identitaire. Les oppositions se cristallisent et les manifestations s'enchaînent au même rythme que les gouvernements. Pour autant, les mentalités progressent et les législatures successives voient leur part de députés issus des minorités visibles et de l'immigration augmenter, comme la représentation des femmes dans les assemblées nationales et européennes (71 élues en 2002, 107 en 2007, 155 en 2012 et 224 en 2017, plaçant désormais la France au 17^e rang mondial). Si en 2007, **George Pau-Langevin** est la seule députée élue dans l'Hexagone issue d'une minorité dite « visible » (en dehors des élus ultramarins), ils seront trente-cinq au Palais Bourbon en 2017.

Une nouvelle génération d'élus et d'élues devient le symbole de ce premier quart du XXI^e siècle : de la ministre Fadela Amara à la députée Danièle Obono, du député Pouria Amirshahi au ministre des Anciens Combattants Kader Arif, de la ministre Fleur Pellerin à Tokia Saïfi, du responsable du Parti socialiste Malek Boutih au député Razzy Hammadi, de l'adjointe au maire de Paris Seybah Dagoma à la ministre de la Justice Rachida Dati, du sénateur Jean-Vincent Placé au commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances Yazid Sabeg, de la vice-présidente du Sénat Bariza Khiari à la ministre Najat Vallaud-Belkacem, de la secrétaire d'État Yamina Benguigui au député Belkhir Belhaddad, du ministre Hamlaoui Mekachera au député Hervé Berville, de Saïd Ahamada à **Hussein Bourgi**, de Nora Berra à Jeannette Bougrab, de la ministre des Sports Laura Flessel à Naima Moutchou, de Karima Delli à Sonia Krimi... Toutes et tous représentent la diversité politique qui s'affirme dans le jeu politique et gouvernemental. Quant à la parité, si elle n'est pas encore atteinte à l'Assemblée nationale et au Sénat, elle progresse indéniablement dans la représentation politique et devient obligatoire dans les élections départementales et régionales.

PROTRAIT



George Pau-Langevin à l'Assemblée nationale [Paris], photographie, 2017.

George PAU-LANGEVIN (1948)

Née à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) en 1948, elle est d'abord responsable associative de premier plan avant d'intégrer le monde politique. Membre du Parti socialiste, élue au conseil municipal de Paris en 1989 et au conseil régional d'Île-de-France, elle devient députée en 2007. Sous le mandat présidentiel de François Hollande, elle est ministre déléguée à la Réussite éducative (2012-2014), puis ministre des Outre-mer. Démissionnaire en 2016, elle retrouve son siège de députée qu'elle quitte en novembre 2020 à la suite de sa nomination comme adjointe à la Défense des droits.

« Cela reste une malédiction de naître fille dans la plupart des pays du monde, à tout le moins un manque de chance, et ce constat m'est douloureux. »

Gisèle Halimi, *Une farouche liberté*, 2020

PROTRAIT

Hussein BOURGI (1973)

Né à Dakar (Sénégal) en 1973, il s'installe à Montpellier pour ses études en 1992. Président de l'Unef-ID, il adhère au Parti socialiste en 1993 et s'engage dans l'associatif pour défendre les droits des femmes et des homosexuels. Il est président du collectif contre l'homophobie de Montpellier qu'il a cofondé en 1999 et vice-président du Réseau d'aide aux victimes d'agressions et de discriminations depuis mai 2005. Après un passage à la mairie de Montpellier, il devient conseiller régional en 2016 puis sénateur de l'Hérault en 2020.



« Hussein Bourgi », photographie de Jean-Michel Mart, Midi Libre, 2012.



À l'occasion de l'inauguration de l'exposition sur les 33 premières femmes élues députées, les députées de la XIV^e législature rendent hommage aux premières élues de la Nation [Paris], photographie, 2015.

La parité en politique

Discuté et débattu depuis la fin des années 1980, le principe de parité sur les listes électorales a été institué en 2000 pour favoriser l'égal accès aux fonctions politiques. Il a été renforcé par plusieurs lois depuis, notamment par la « loi tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » en 2007 et par la dernière en date, la « loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » en 2014.

« Nous devons lucidement regarder ensemble toute notre histoire, toutes nos mémoires. »

Emmanuel Macron, président de la République, 14 juin 2020

Des portraits de « Mariannes d'aujourd'hui » sur la façade de l'Assemblée nationale française [Paris], photographie de Jean-Pierre Muller, 2003.



ELLES ET ILS ONT FAIT LA FRANCE



Ericka Bareigts remporte les élections législatives [Saint-Denis de la Réunion], photographie de Richard Bouhet, 2012.



Joséphine Baker recevant la Légion d'honneur et la Croix de Guerre [Castelnaud-la-Chapelle], photographie, 1961.



Rassemblement devant le Panthéon en faveur de la panthéonisation de Giséle Halimi [Paris], photographie de Jacopo Landi, 2021.

Depuis la Révolution française, elles et ils ont été des milliers à se battre pour l'égalité et la parité, à se présenter devant les électeurs ou à militer pour leurs idées, à s'engager comme maire, député(e), sénatrice/sénateur, président(e) de région ou de département, mais aussi secrétaire d'État, haut-commissaire ou ministre, de toute opinion politique et de confessions diverses. Elles et ils sont ces « Portraits de France » qui ont choisi et construit la Nation à travers leurs engagements politiques et citoyens. Cette exposition rend hommage à leur histoire, à notre histoire. ■



Bachaga Saïd Boualam (à droite), vice-président de l'Assemblée nationale [Paris], photographie, 1958.



Félix Houphouët-Boigny (à droite), ministre d'État au côté de René Coty, président de la République [Paris], photographie, 1957.



Gratien Candace, député de la Guadeloupe et Blaise Diagne, député du Sénégal [Paris], photographie de l'agence Meurisse, 1921.

Exposition coordonnée et réalisée par le Groupe de recherche Achac (www.achac.com), avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah); en partenariat avec l'agence photographique Roger-Viollet. Exposition sous la conduite d'Emmanuelle Collignon; création graphique Thierry Palau; recherche, iconographie et documentation sous la conduite d'Élisabeth Houël avec Gabriel Fabre-Rousseau et Mélanie Dulac. Les textes de l'exposition ont été coordonnés par Pascal Blanchard avec le concours d'Yvan Gastaut et Nicolas Bancel.